



WIKIPÉDIA
L'encyclopédie libre

Alstom

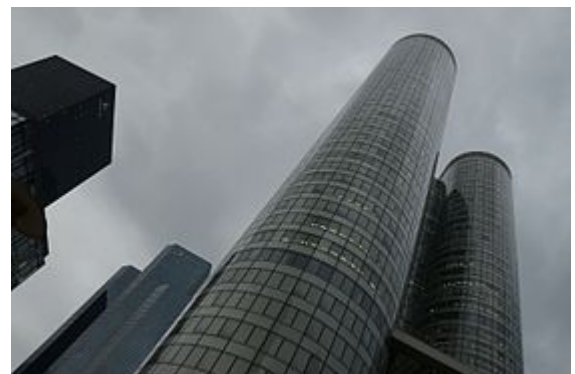
Alstom (originellement *Als-Thom*, puis *Alsthom* en 1932, puis *Alsthom Atlantique* en 1976, puis *Gec-Alsthom* en 1989 et *Alstom* depuis 1998^{1,2}), est une société anonyme basée en France, spécialisée dans les secteurs des transports, principalement ferroviaires (trains, tramways et métros), et des turbines électriques. À l'origine Als-Thom, contraction d'« Alsace » et de « Thomson », devenu Alsthom, était le résultat de la fusion, réalisée en septembre 1928, d'une partie de la Société alsacienne de constructions mécaniques (SACM) basée à Mulhouse puis à Belfort, spécialiste de la construction de locomotives, et de la Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson Houston (CFTH), société franco-américaine spécialiste des équipements de traction électrique ferroviaire et de la construction électro-mécanique. Auguste Detœuf en fut le premier administrateur délégué.

Entre 2015 et 2018, la branche énergie est reprise par General Electric, et la partie restante consacrée au ferroviaire doit fusionner avec Siemens Mobility pour créer une nouvelle entreprise qui prendra le nom de Siemens-Alstom³.

Alstom



Logo d'Alstom



Création	1928
Dates clés	1969 : Alsthom devient filiale de la Compagnie générale d'électricité 1976 : Alsthom fusionne avec les <u>Chantiers de l'Atlantique</u> devenant Alsthom Atlantique 1989 : fusion d'Alsthom et de GEC Power Systems et création de GEC-Alsthom 1998 : GEC Alsthom, devenue Alstom, entre en Bourse 2010 : rachat de l'activité transmission d' <u>Areva T&D</u> 2014 : Vente de la filière énergie à General Electric et achat de 20 % des parts du capital par l'État français 2017-2018 : projet de fusion avec la branche transport de <u>Siemens</u> et création de <u>Siemens-Alstom</u> .

Sommaire

Historique

- Création et développement
- Alsthom, filiale de la Compagnie générale d'électricité
- Alstom, entreprise indépendante
- Concentration de l'industrie d'énergie
- Rachat de la branche énergie par General Electric et amende américaine
- Recentrage sur les transports et fusion avec Siemens

Métiers

- Alstom marine
- Fondation d'entreprise

Présidents-directeurs généraux

Données boursières

- Actionnariat
- Résultats financiers

Controverses juridiques et condamnations

- Tramway de Jérusalem
- Amiante
- Entente illégale
- Corruption

Communication

- Activité de lobbying
 - Auprès de l'Assemblée nationale
 - Auprès des institutions de l'Union européenne

Notes et références

Voir aussi


- Articles connexes
- Bibliographie
- Lien externe

Historique

Création et développement

André Koechlin ouvre un atelier de construction de locomotives à Mulhouse en 1839. Les affaires se développent vite et André Koechlin & Cie fusionne avec les Ateliers de Graffenstaden pour créer la Société alsacienne de constructions mécaniques (SACM).

L'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne, en 1871, entraîne la création de la nouvelle usine SACM à Belfort dans les années 1878-79, pour conserver les clients français sans droits de douane.

Forme juridique	<u>Société anonyme</u>
Action	<u>Euronext : ALO</u> (https://www.euronext.com/fr/search_instruments/ALO?type=Stock)
Slogan	Conception fluidité
Siège social	<u>Saint-Ouen</u>  <u>France</u>
Direction	<u>Henri Poupart-Lafarge</u>
Actionnaires	<u>État français</u> 20,00 % (actions prêtées par <u>Bouygues</u>) <u>Bouygues</u> 8,33 % <u>Société générale</u> 4,43 % <u>DNCA Investments</u> 3,08 % <u>State Street Corporation</u> 2,87 % <u>Aviva</u> 2,33 % <u>Schroders</u> 2,24 % <u>FMR LLC</u> 1,98 % <u>Amundi</u> 1,96 % <u>GIC Private Limited</u> 1,81 % <u>Norges Bank</u> 1,57 % <u>Salariés</u> 1,35 %
Activité	<u>Industrie ferroviaire</u>
Produits	Solutions pour les opérateurs et/ou propriétaires de matériel roulant et d'infrastructures ferroviaires
Filiales	<u>Alstom Transport</u> , <u>Konstal</u>
Effectif	31 000 (2016)
SIREN	389 058 447
Site web	<u>alstom.com/fr/</u> (http://www.alstom.com/fr/)
Capitalisation	▼ 5,36 milliards € (au 31 octobre 2016)
Dette	▼ 203 millions € (au 31 mars 2016)
Chiffre d'affaires	▲ 6,9 milliards € (2015/16)
Résultat net	▲ 3 milliards € (2015/16)

En 1879-1880, aux États-Unis Elihu Thomson et Edwin Houston (en) s'associent pour créer une société d'électricité, la Thomson-Houston Electric Company, spécialisée dans la construction de machines magnétos électriques : dynamos et moteurs à courant continu dans un premier temps⁴, puis alternateurs et moteurs à courants alternatifs monophasés, diphasés et triphases par la suite. Ils adoptèrent les courants alternatifs rapidement comme standard six mois avant même que Thomas Edison ouvrît sa première centrale électrique à courant continu à New York.

En 1893, la traction électrique ferroviaire commence à prendre un certain essor. La Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson Houston (CFTH) est créée en s'associant à l'américain General Electric. En 1895, trois premiers brevets sont déposés par la nouvelle société⁵. Plus d'une trentaine d'autres brevets seront déposés par la suite par cette société sur une vingtaine d'années⁶.

En 1904-1905, la CFTH rachète les établissements Postel-Vinay⁷, une entreprise qui était elle aussi spécialisée dans la construction de moteurs électriques et de dynamos.

En 1925, la société Vetra, un constructeur de trolleybus, est créée.

En 1928, Thomson-Houston fusionne avec une partie de la SACM pour former une nouvelle entreprise. Ce sera Alsthom, contraction d'ALSace-THOMson, société de construction électro-mécanique.

En 1932, l'atelier de constructions de locomotives Constructions électriques de France (CEF) fusionne avec ALS-THOM. La même année, Alsthom construit pour la Compagnie générale transatlantique les moteurs du Normandie. Ces moteurs sont parmi les plus grands jamais construits dans le monde. En 1937, ALS-THOM absorbe Vetra.

En 1958, une direction générale arrive à la tête d'Alsthom, dont le siège est situé à avenue Kléber à Paris, avec Georges Glasser qui inaugure une nouvelle ère et de nouvelles méthodes de direction avec des restructurations internes.

Alsthom, filiale de la Compagnie générale d'électricité

En 1965, la Compagnie générale d'électricité (CGE) et Alsthom créent trois filiales communes se répartissant des fabrications différentes : ALSTHOM-SAVOISIENNE (transformateurs et machine électrique), DELLE-ALSTHOM (appareillages moyenne tension), UNELEC (appareillages basse tension).[réf. nécessaire]

En 1969, la CGE, qui avait absorbé Alcatel en 1966, devient l'actionnaire majoritaire d'Alsthom.[réf. nécessaire]

En 1972, Alsthom absorbe Brissonneau et Lotz.[réf. nécessaire]

En 1976, Alsthom acquiert les Chantiers de l'Atlantique qui deviennent Alsthom Atlantique.[réf. nécessaire]

En 1982, la CGE est nationalisée ainsi qu'Alsthom Atlantique.[réf. nécessaire]

À partir de 1977, la Compagnie Électro-Mécanique est progressivement absorbée au sein d'Alsthom^{8, 9, 10, 11}, qui devient CEM-Alsthom en 1983⁹.

Le 22 juin 1989, Alsthom fusionne avec la branche GEC Power Systems du groupe britannique General Electric Company et devient ainsi, sous le nom



Arbre généalogique simplifié d'Alstom

de GEC Alsthom, une coentreprise paritaire franco-britannique, filiale commune de GEC et de la CGE. En 1991, la CGE se renomme Alcatel Alsthom. ^[réf. nécessaire]

En 1994, la société achète 51 % des actions du constructeur ferroviaire allemand Linke-Hofmann-Busch (LHB), de Salzgitter, à sa société mère Preussag. ^[réf. nécessaire]

Le 13 juin 1997, Alsthom achète les 49 % restants des actions de LHB, qui figure désormais comme Alstom LHB. ^[réf. nécessaire]

Alstom, entreprise indépendante

En 1998, les deux maisons mères choisissent de se recentrer sur leurs métiers de base, l'électronique de défense pour GEC (renommée Marconi Plc en 1999) et les télécommunications pour Alcatel Alsthom, et décident de vendre en bourse la majorité (52 %) du capital de GEC Alsthom, en conservant chacune 24 %. Ce fut la plus grosse opération d'introduction en bourse d'une société européenne, en dehors des privatisations. Elle remporta un grand succès dans un climat d'euphorie boursière. ^[réf. nécessaire]

La nouvelle société, ainsi indépendante, décide de prendre le nom d'Alstom, sans h, laissant de côté ses origines (le « Thom » dans le nom de 1929 est celui de Thomson).

Alcatel Alsthom, quant à elle, se renomme Alcatel. À cette occasion, Alstom reprend à son ancienne maison-mère l'entreprise d'électricité Cegelec¹², qui deviendra un an plus tard Alstom Entreprise puis Alstom Contracting.

En 1998, Alsthom achète à la famille De Dietrich plus des deux tiers des actions de De Dietrich Ferroviaire située à Reichshoffen en Alsace, ce qui donne naissance à Alstom DDF.

En 1999, Alstom crée une coentreprise avec ABB, nommée ABB Alstom Power, dans le domaine des systèmes de production d'énergie, puis en acquiert en 2000 la totalité des parts.

La même année, elle vend à General Electric (États-Unis) (GE) la totalité de son activité turbines à gaz pour laquelle elle avait jusque-là des accords de licence (TG 5000 et 6B) ou même de copropriété (TG 9B) avec GE. Cet achat et cette vente sont considérées comme des erreurs stratégiques importantes dans l'histoire d'Alstom¹³.

En juillet 2000, Alstom rachète la société italienne Fiat Ferroviaria¹⁴, concepteur et constructeur du Pendolino, train pendulaire ETR 450, ETR 460, et ETR 600 des chemins de fer italiens, et à l'origine des rames S220 mises au point par l'entreprise Rautaruukki-Transtech et utilisées en Finlande.

En 2001, Alcatel et Marconi Plc cèdent leurs parts (24 % chacun) dans Alstom.

Affaibli au moment de sa mise en bourse par des fonds propres réduits par un dividende exceptionnel versé à ses précédents actionnaires (Marconi 230 M€, Alcatel 230 M€), puis pénalisé par les difficultés de ses turbines à gaz de grande puissance GT24/26, héritées d'ABB, le groupe connaît une grave crise financière en 2003 peu de temps après le remplacement de son président-directeur général. Cette crise, aggravée par les difficultés de délivrance des cautions bancaires, est surmontée en moins de deux ans notamment grâce à deux augmentations de capital successives, l'intervention de l'État (finalement autorisée en 2004 par la Commission européenne), le gouvernement français, impliquant principalement le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie de l'époque Francis Mer et la mise en œuvre d'un important programme de cessions. Alstom Contracting est racheté en LMBO (Leverage Management Buy-Out) par ses dirigeants et ses salariés, avec l'appui de CDC IXIS Private Equity (Caisse des dépôts et consignations) et de Charterhouse Capital Partners et reprendra le nom de **Cegelec**.

Concentration de l'industrie d'énergie

Le 9 janvier 2004, Alstom cède à Areva son secteur Transmission et Distribution pour 913 millions d'euros. Fin 2005, Alstom cède à Barclays Private Equity son activité Power Conversion, qui prendra le nom de Converteam en avril 2006. Le 4 janvier 2006, Alstom décide de se départir de ses chantiers navals, les Chantiers de l'Atlantique et Leroux Naval, au profit du spécialiste norvégien Aker Yards¹⁵, cette transaction ayant été finalisée le 31 mai 2006.



Un tramway construit par Alstom, à Paris.

La société commune constituée avec Bouygues dans le domaine hydraulique est opérationnelle depuis novembre 2006. Le 7 juin 2010, Alstom reprend la branche Transmission d'Areva T&D, qui devient Alstom Grid (la branche Distribution d'Areva T&D rejoint alors Schneider Electric).

En 2009, Alstom signe un partenariat stratégique avec Transmashholding (TMH)¹⁶ pour permettre le déploiement de la société sur le marché russe.

En avril 2014, Alstom vend son unité d'échange de chaleur pour 730 millions d'euros au fonds d'investissement allemand Triton¹⁷.

Rachat de la branche énergie par General Electric et amende américaine

En 2014, Patrick Kron décide de vendre la branche énergie d'Alstom au groupe américain General Electric (GE), Alstom devant se concentrer sur ses activités de transport, qui ne représentent alors qu'un tiers du chiffre d'affaires du groupe¹⁸.

Le 24 avril 2014, les premières informations sont publiées sur le rachat partiel d'Alstom par General Electric¹⁹, pour un montant de 13 milliards de dollars²⁰. Le 27 avril, une offre alternative est faite par Siemens, par laquelle ce dernier exprime son souhait d'acquérir les activités énergétiques d'Alstom, contre une partie des activités ferroviaires de Siemens^{21, 22, 23}. Le 30 avril, le conseil d'administration d'Alstom accepte l'offre de 12,35 milliards d'euros de General Electric, pour ses activités énergétiques²⁴. Les actionnaires approuvent cette offre à 99,2 %²⁵. General Electric confirme son offre de 16,9 milliards de dollars²⁶.

Le 5 mai 2014, General Electric annonce son souhait d'acquérir 25 % de la filiale énergétique indienne d'Alstom pour environ 389 millions de dollars, si son offre globale réussit²⁷. Le même jour, le gouvernement français s'oppose à l'offre de General Electric, s'inquiétant des activités nucléaires, des emplois et du futur de ses activités ferroviaires, invitant General Electric à regrouper ses activités ferroviaires avec celles d'Alstom²⁸.

Le 16 mai, le décret n° 2014-479 étend à de nouveaux secteurs de l'énergie, de l'eau, des transports, des télécommunications et de la santé publique les pouvoirs du décret n° 2005-1739, qui portent sur la possibilité donnée au gouvernement de mettre un veto sur des investissements étrangers qui portent atteintes aux intérêts stratégiques^{29, 30, 31, 32}

Le 16 juin, Siemens et Mitsubishi Heavy Industries émettent une nouvelle offre commune. Siemens souhaite acquérir les activités d'Alstom dans les turbines à gaz pour 3,9 milliards de dollars et Mitsubishi Heavy Industries formerait des co-entreprises avec Alstom sur ses activités du nucléaire, de la distribution électrique et de l'hydroélectricité, pour 3,1 milliards de dollars³³. Le 19 juin 2014, General Electric annonce une variation de son offre initiale, sur la même valeur,

mais avec davantage d'échanges d'actifs par la création d'une co-entreprise sur les activités électriques renouvelables, sur les réseaux de distributions d'énergies, sur les activités de turbines à vapeur et sur les activités nucléaires. General Electric s'engage également à vendre son activité dans la signalisation ferroviaire à Alstom^{34, 35}.

Le 20 juin 2014, Siemens et Mitsubishi Heavy Industries modifient leur offre regroupant les co-entreprises proposées en une seule entre Alstom et Mitsubishi et augmentent la partie de l'offre en liquide de Siemens de 400 millions d'euros à 4,3 milliards d'euros. Le même jour, le gouvernement français annonce soutenir dorénavant l'alliance entre Alstom et General Electric^{36, 37, 38, 39, 40, 41} et vouloir prendre 20 % des actions d'Alstom (rachetés à Bouygues). Mais les tractations entre Bouygues et l'État semblent difficiles, les parties prenantes du dossier ne s'entendant pas sur le prix⁴².

Le 4 novembre 2014, le Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron, autorise l'investissement de General Electric dans Alstom^{43, 44}.

Le 22 décembre 2014, soit trois jours après que l'Assemblée générale d'Alstom a validé le rachat de la branche énergie par GE pour 12 milliards d'euros et un an après que quatre anciens collaborateurs d'Alstom ont été arrêtés sur le sol des États-Unis qui ont fait ainsi pression sur cette vente⁴⁵, Alstom signe une négociation de peine⁴⁶ avec le Department of Justice (DoJ) des États-Unis. Alstom accepte une amende de 772 millions de dollars dans le cadre du Foreign Corrupt Practices Act, après avoir plaidé coupable pour des faits de corruption en Indonésie dans un contrat d'une valeur de 118 millions de dollars⁴⁷. Cet accord impose à Alstom la présence d'un "moniteur", un avocat américain, qui surveille la mise en place des procédures de « compliance » conformes aux exigences du Foreign Corrupt Practices Act. Alstom ayant déjà été condamné en 2012 par la Banque mondiale, le plaider coupable et ayant déjà un moniteur à ce titre, le DoJ délègue sa mission de *compliance* au moniteur de la Banque mondiale.

Le 23 février 2015, la Commission européenne a annoncé l'ouverture d'une enquête sur le rachat de la branche « énergie » d'Alstom par General Electric, car « des problèmes de concurrence pourraient se poser sur le marché des turbines à gaz de haute puissance ». La nouvelle entité disposerait en effet de 50 % des parts de marché en Europe et dans le monde (à l'exception de la Chine) sur ce segment d'activité⁴⁸.

La revente de la branche Énergie d'Alstom à GE apporte à vingt-et-un dirigeants d'Alstom un bonus additionnel de 30 millions d'euros dont 4 millions d'euros pour Patrick Kron⁴⁹, sous réserve de la conclusion effective de la vente, qui ne pourra intervenir qu'après l'accord de la Commission européenne qui est annoncé pour le 11 septembre 2015, et finalement donné plus tôt que prévu le 8 septembre.

En janvier 2016, GE annonce la suppression de 6 500 emplois en Europe, dont 765 en France, dans les activités énergie d'Alstom^{50, 51}.

Recentrage sur les transports et fusion avec Siemens

En août 2016, Alstom remporte un contrat de 2 milliards de dollars aux États-Unis. Le constructeur français fabriquera 28 trains à grande vitesse destinés à l'Acela Express, la ligne « Boston-New York-Philadelphie-Washington DC » exploitée par Amtrak. Les premiers essais devraient être réalisés en 2019, et les premières séries devraient sortir des usines en 2021⁵².

Le 7 septembre 2016, Alstom annonce la fermeture du site de Belfort pour 2018, faute de commandes suffisantes de matériel ferroviaires, et le reclassement de ces salariés dans d'autres sites, principalement celui de Reichshoffen⁵³. Le lendemain, suite à ce communiqué, le ministre de l'Économie, Michel Sapin et son secrétaire d'État à l'Industrie,

Christophe Sirugue demandent à Henri Poupart-Lafarge, de négocier la décision⁵⁴. Le 12 septembre 2016, François Hollande, lors d'une réunion avec le chef du gouvernement Manuel Valls, le ministre de l'économie Michel Sapin, le secrétaire d'État à l'Industrie Christophe Sirugue et le secrétaire d'État aux Transports Alain Vidalies, affirme que l'État veut conserver les 400 emplois, ainsi que la production à l'usine de Belfort⁵⁵. Le 4 octobre 2016, Manuels Valls déclare que le site de Belfort est sauvé par notamment l'achat par l'État de 15 TGV destinés aux lignes Intercités Bordeaux-Marseille et Montpellier-Perpignan, en plus de 6 TGV pour la liaison Paris-Turin-Milan déjà évoqués par le gouvernement, et par l'achat de 20 locomotives diesel ; Alstom s'est engagée pour sa part à investir dans le développement d'un nouveau modèle de locomotive diesel ou hybride⁵⁶. En décembre 2016, Alstom acquiert Nomad Digital, la société britannique spécialisée dans les solutions de connectivité, notamment la connexion Wi-Fi, pour les opérateurs ferroviaires⁵⁷.

Le 26 septembre 2017 Alstom présente un projet de fusion avec Siemens Mobility. Si la fusion est actée par les actionnaires et reçoit l'aval des autorités compétentes (entre autres les autorités de la concurrence et le régulateur boursier), la nouvelle entreprise prendra le nom de Siemens-Alstom^{3,58}. L'accord prévoit que Siemens deviendra l'actionnaire principal avec 50 % des parts . Au bout de quatre ans, le groupe allemand pourra monter au-delà de 50 % du capital et absorber Alstom⁵⁹.

Métiers

Le groupe Alstom comptait deux métiers, le transport et l'énergie, et quatre secteurs : Alstom Thermal Power (construction de centrales électriques thermiques et systèmes annexes), Alstom Renewable Power (qui recouvre depuis mi 2011 les activités d'hydroélectricité, éolien, solaire et énergies marines renouvelables), Alstom Transport (équipements et services de transport ferroviaire) et Alstom Grid (solutions de transmission d'électricité). Son chiffre d'affaires, 19,5 milliards d'euros en 2011-2012⁶⁰, est réalisé à près de 90 % hors de France. Le groupe emploie plus de 92 600 personnes dans le monde⁶¹.

Certains produits sont connus de tous : TGV, Queen Mary 2 (activité marine dorénavant vendue), etc.

Le groupe était numéro 1 mondial dans : [Quand ?]

[réf. nécessaire]

- Les centrales électriques clés en main.
- Les turbines et alternateurs hydroélectriques.
- Les services pour les sociétés d'électricité.
- Les systèmes antipollution pour les centrales électriques, notamment à charbon.
- Les trains à très grande vitesse (TGV), trains pendulaires (Pendolino).
- Les rames de banlieue et trains régionaux.
- Les systèmes de véhicules légers sur rail et les tramways comprenant notamment la gamme Citadis.
- Les services, la signalisation et les systèmes ferroviaires. Commandes de passages à niveaux, etc.



Detail d'une éolienne Alstom-Ecotècnia Eco80

Alstom marine

La fusion des Chantiers de l'Atlantique et ALSTHOM donnant naissance au groupe ALSTHOM-Atlantique intervient

63, 64

65



Une rame TER "Régiolis" de la région Alsace en service depuis avril 2014.

Fondation d'entreprise

Créée en 2007, la Fondation Alstom finance des projets à l'initiative des salariés de l'entreprise, qui doivent nouer des partenariats avec des ONG locales, nationales ou internationales. La fondation est dotée d'un budget d'un million d'euros. Les projets, à vocation humanitaire ou écologiques, concernent en priorité :

- Le développement économique de communautés locales dans le respect de l'environnement,
- La sensibilisation aux questions environnementales,
- L'aide sociale,
- La préservation de la nature.

Présidents-directeurs généraux

Alsthom :

- Albert Pestche : président de septembre 1928 à septembre 1933
- Ernest Mercier : président de septembre 1933 à décembre 1940
- Auguste Detœuf : administrateur délégué, puis vice-président de septembre 1928 à décembre 1940
- Pierre Le Bourhis : décembre 1940 à juin 1958
- Georges Glasser : juin 1958 à septembre 1975
- Roger Schulz : septembre 1975 à septembre 1976
- Pierre Loygue : septembre 1976 à avril 1979
- Roger Schulz : avril 1979 à juin 1981
- Jean-Pierre Desgeorges : juin 1981 à juin 1989

GEC Alsthom :

- Jean-Pierre Desgeorges : *chairman et CEO* de juin 1989 à mars 1991, puis *chairman* de mars 1991 à janvier 1995
- Pierre Bilger : CEO de mars 1991 à janvier 1995, puis *chairman et CEO* de janvier 1995 à juin 1998

Alstom :

- Pierre Bilger : président-directeur général de juin 1998 à janvier 2003, puis président du conseil d'administration de janvier 2003 à mars 2003
- Patrick Kron : directeur général de janvier 2003 à mars 2003, puis président-directeur général de mars 2003 à janvier 2016
- Henri Poupart-Lafarge : président-directeur général depuis le 1^{er} février 2016^{66, 67}

Données boursières

Actionnariat

Fin avril 2006, Alstom et Bouygues annoncent la reprise par ce dernier de la part de l'État français, cette transaction ayant été finalisée le 26 juin 2006 après autorisation de la Commission européenne. Ce qui porte à 25,1 % la part de Bouygues dans Alstom.

Le 31 juillet 2006, Alstom réintègre le CAC 40, quitté en avril 2002.

Le 1^{er} février 2011, Bouygues détenait 30,77 % du capital et des droits de vote.

Le 26 avril 2014, General Electric (GE) annonce vouloir racheter la branche Power Systems d'Alstom. Immédiatement, Siemens annonce également s'intéresser à Alstom. La société est alors suspendue de cotation et le gouvernement français se penche sur le dossier. Le Président de la République, François Hollande reçoit tour à tour Jeffrey Immelt, directeur général de General Electric, Joe Kaeser, PDG de Siemens, et Martin Bouygues, premier actionnaire d'Alstom avec 29,4 % des actions et des droits de vote⁶⁸. L'offre de General Electric alimente un débat important dans les médias concernant la sauvegarde des emplois et les activités stratégiques du groupe^{69,70}. En novembre 2015, Alstom décide d'utiliser le produit de la vente de sa branche énergie à GE en rachetant une partie de ses propres actions dans le cadre d'une OPRA. Le montant de l'OPRA s'est élevé à 3,2 milliards d'euros. Les actions ainsi rachetées ont été annulées. À la suite de cette opération sur son capital, le premier actionnaire d'Alstom est toujours Bouygues avec 28,3 % du capital (contre 29,2 % au 31 décembre 2015)⁶⁷.



Le siège, avenue André Malraux à Levallois

Résultats financiers

L'année comptable d'Alstom court du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante. Alstom répond aux exigences de conformité du standard financier MSI 20000. [réf. nécessaire]

millions d'euros	2001-2	2002-3	2003-4	2004-5 ⁷¹	2005-6	2006-7	2007-8	2008-9	2009-10	2010-11
chiffre d'affaires	24 549	23 452	21 351	16 688	12 920	13 413	14 208	16 908	19 650	20 923
résultat net	241	-116	-1 417	-1 838	-628	178	547 ⁷²	852	1 217	462

Controverses juridiques et condamnations

« En dépit d'une impressionnante série de décisions de justice défavorables rendues à l'étranger, la société n'a jamais été inquiétée sur le sol français⁷³ », avance *Le Canard Enchaîné*. L'hebdomadaire évoque ainsi le fait qu'Alstom a été privé de marchés publics au Mexique en 2004, que deux de ses filiales ont été sanctionnées en 2008 pour avoir corrompu des fonctionnaires en Italie, que la justice suisse a condamné, en 2011, une de ses filiales à une amende de 2,5 millions de francs suisses⁷⁴, plus 29 millions de pénalités correspondant aux bénéfices réalisés grâce à « des paiements inappropriés versés à des agents publics en Lettonie, en Malaisie et en Tunisie ». « De vieilles histoires », a

répondu Alstom au *Canard*, qui souligne cela dit que, d'après l'OCDE, des enquêtes concernant Alstom sont en cours en Grande-Bretagne, en Slovaquie, en Pologne, au Brésil et en Norvège.

Tramway de Jérusalem

Alstom, avec Veolia, est mis en cause dans l'affaire du tramway de Jérusalem⁷⁵. Le 30 mai 2011, la plainte de l'AFPS est rejetée par le tribunal de grande instance de Nanterre⁷⁶, rejet confirmé en appel en 2013⁷⁷.

Amiante

Le 4 septembre 2006, Alstom est condamnée en justice pour une affaire d'amiante (à Lys-lez-Lannoy) qui eut pour conséquence au moins 10 morts et 80 malades⁷⁸.

Le site de Belfort est classé « site amiante » par arrêté au journal officiel le 30 octobre 2007. Toutes les entreprises présentes sur le site ne sont pas classées à cette date. Les années prises en compte sont antérieures à 1986, année à partir de laquelle il n'aurait plus été fait usage d'amiante⁷⁹.

Entente illégale

Le 24 janvier 2007, la Commission européenne, représentée par la commissaire à la Concurrence Neelie Kroes, a condamné Alstom et neuf autres entreprises opérant dans le secteur des appareillages de commutation pour entente illégale qui viole les règles des traités européens. Alstom a été condamnée à verser une amende de 65 millions d'euros au budget européen⁸⁰.

Corruption

Alstom est soupçonné d'avoir versé 7 millions d'euros en pot de vin à Slim Chiboub gendre de l'ancien dictateur de Tunisie Ben Ali, qui serait intervenu auprès de la STEG pour faire la sourde oreille sur des défauts techniques lors de l'exécution des travaux de la 3^e tranche de la centrale électrique de Radès, effectués par Alstom pour un montant de 30 millions d'euros⁸¹. À ce sujet, l'entreprise a été placée sous surveillance dans trois pays (Tunisie mais aussi Malaisie et Lettonie⁸²) pour quatre ans par le Fonds souverain norvégien pour risque grave de corruption d'agents publics. À la suite d'une longue enquête de la justice suisse dans une quinzaine de pays, le Ministère public de la Confédération a conclu en novembre 2011⁸³ qu'il n'y avait pas de système de corruption organisé. Des cas de versements sans prestation en contrepartie ont été identifiés dans trois contrats signés entre 2000 et 2006, dans deux d'entre eux des salariés d'Alstom se seraient enrichis personnellement⁸⁴.

Les filiales Alstom Hydro et Alstom Network (Suisse) ont également été condamnées à verser 9 millions de dollars de compensation et ont été interdites d'appel d'offre par la Banque mondiale, pour avoir versé des pots-de-vin afin d'obtenir un marché en Zambie en 2002. Sur ce sujet, la direction de la communication d'Alstom soutient que ces pratiques n'ont plus cours actuellement et affirme que son système éthique est « parmi les plus solides de la place »⁸⁵.

Communication

Activité de lobbying

Auprès de l'Assemblée nationale

Le groupe Alstom est inscrit comme représentant d'intérêts auprès de l'Assemblée nationale. Il déclare à ce titre qu'en 2016, les coûts annuels liés aux activités directes de représentation d'intérêts auprès du Parlement sont compris entre 10 000 et 20 000 Euros⁸⁶.

Auprès des institutions de l'Union européenne

Alstom est inscrit depuis 2009 au registre de transparence des représentants d'intérêts auprès de la Commission européenne. Il déclare en 2015 pour cette activité 2 collaborateurs à temps plein et des dépenses d'un montant compris entre 200 000 et 300 000 euros. Alstom indique avoir perçu, sur la même période, 2 millions d'euros de subventions de la part de l'Union européenne⁸⁷.

Notes et références

- Archives du monde du travail - ALSTHOM - « *Alsthom (Als-Thom) né en 1928 de la fusion de la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques et de la compagnie française Thomson-Houston. De fusions en absorptions, l'entreprise devient un grand groupe et change plusieurs fois de nom : Alsthom, Alsthom Atlantique en 1976 (fusion avec les Chantiers de l'Atlantique), Gec-Alsthom en 1989 (fusion avec GEC Power Systems) et enfin Alstom en 1998.* » (http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/camt/fr/egf/donnees_efg/1997_018/1997_018_INV.pdf)
- Alstom - Historique (<http://www.alstom.com/france/fr/Decouvrez-nous/historique-fr/>)
- « Siemens et Alstom s'unissent pour créer un champion européen de la mobilité » (<http://www.alstom.com/fr/press-centre-francais/2017/09/siemens-et-alstom-sunissent-pour-creer-un-champion-europeen-de-la-mobilite/>), sur *www.alstom.com* (consulté le 28 septembre 2017)
- Bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), section : Centre de documentation d'histoire et techniques environnementales (CDHTE), voir le *Journal universel d'électricité*, 1881, p. 395, rubrique « Correspondances » où il est retranscrit une lettre émanant de M. Elihu Thomson adressée M. Bürgin concernant un différend sur l'invention d'un petit moteur à courant continu à organes sphérique disposés sur le rotor.
- Bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), *op. cit.*, périodique : *L'Industrie électrique*, n° 78, 25 mars 1895, où il est fait mention de trois brevets déposés par cette compagnie.
- Bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), *op. cit.*, périodique : *L'Industrie électrique* de 1895 à 1920.
- Sur les plaques des moteurs postérieurs à cette date il était inscrit : « Compagnie Française Thomson-Houston Anciens établissements Postel-Vinay ». Il est à remarquer que la phrase : « pour l'exploitation des procédés » n'a jamais été inscrite sur les plaques, d'où l'abréviation CFTH. Mais le nom réel de l'entreprise était bien la Compagnie Française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston.
- Cécile Katz, Jean-Pierre Elie, Dominique Hervier, Pierre Tourneboeuf, *Seine-Saint-Denis – Territoire d'usines*, Creaphis éditions, 2003, 216 p. (ISBN 2913610307 et 9782913610309) [lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=nfdUAs6kzEsC>)], p. 68.

Une fois le site fermé, l'usine du Bourget a été démolie en 1996 et les terrains reconvertis en zone d'habitation.
- Yves Bouvier, *Qui perd gagne : la stratégie industrielle de la Compagnie Générale d'Électricité dans le nucléaire, des années 1960 à la fin des années 1980* (http://www.comite-histoire.minefi.gouv.fr/seminaires/les_seminaires_1/premiere_annee_200/downloadFile/attachedFile/Bouvier_11_mai_2004.doc?nocache=1117447690.23), sur le site *comite-histoire.minefi.gouv.fr*, consulté le 31 janvier 2009.
- Laurent Godot, « Alstom – Histoire d'une faillite vue au travers de sa branche « production d'énergie » », 2003 (<http://amd.belfort.free.fr/29alstom.htm>), sur le site *amd.belfort.free.fr*, consulté le 31 janvier 2009.
- Jacques Marseille, Albert Broder, Félix Torres, *Alcatel-Alsthom – Histoire de la Compagnie Générale d'Électricité*, éd. Larousse, Paris, 1992, 479 p. (ISBN 9782035232304), p. 404.

12. Alstom revient de loin, sur Le Figaro (<http://www.lefigaro.fr/societes/2009/07/06/04015-20090706ARTFIG00541-alstom-revient-de-loin-.php>)
13. Alstom, le cri de révolte du mouton noir des industriels français : "Résistez !" (<http://www.atlantico.fr/decryptage/alstom-cri-revolte-mouton-noir-industriels-francais-resistez-loik-floch-prigent-1060733.html?page=0,0>), Loïk Le Floch-Prigent, atlantico.fr, 2 mai 2014
14. L'achat en 2000 de 51 % des parts de Fiat Ferroviaria a été fait avec une option d'acquisition des 49 % restants dans un délai de deux ans, option exercée en 2002
15. Le rachat des Chantiers de l'Atlantique par le Norvégien Aker Yards finalisé (<http://clubobs.nouvelobs.com/article/2006/05/22/20060522.FAP8133.xml>) - *Le Nouvel Observateur* / AP, 22 mai 2006 (voir archive)
16. (en) Alstom-TMH Joint-Venture (<http://www.alstom.com/russia/partnership/alstom-TMH/>) - Site d'Alstom (voir archive)
17. Alstom sells heat exchanger unit to Triton for 730 million euros (<https://www.reuters.com/article/2014/04/01/us-alstom-triton-idUSBREA300C220140401>), Reuters, 1^{er} avril 2014
18. Karine Berger et Pierre Lellouche, « Rapport d'information parlementaire sur l'extraterritorialité de la législation américaine » (<http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i4082.asp>), Assemblée Nationale, octobre 2016 (consulté le 27 septembre 2017)
19. Rachat d'Alstom : "Notre offre est la meilleure", dit Clara Gaymard, présidente de General Electric France (<http://www.rtl.fr/actu/economie/rachat-d-alstom-notre-offre-est-la-meilleure-dit-clara-gaymard-presidente-de-general-electric-france-7771593810>), RTL
20. (en) Aaron Kirchfeld, Matthew Campbell et Jeffrey McCracken, General Electric Said in Talks to Buy France's Alstom (<https://www.bloomberg.com/news/2014-04-23/ge-said-in-talks-to-buy-france-s-alstom-for-about-13-billion.html>), *Bloomberg*, 24 avril 2014
21. Ivan Letessier, Alstom : le gouvernement travaille à un projet franco-allemand avec Siemens (<http://www.lefigaro.fr/societes/2014/04/26/20005-20140426ARTFIG00160-alstom-le-gouvernement-travaille-a-un-projet-franco-allemand-avec-siemens.php>), *Le Figaro*, 27 avril 2014
22. (en) Siemens Said to Offer Alstom Asset Swap to Beat GE Bid (<https://www.bloomberg.com/news/2014-04-25/ge-executives-to-meet-with-french-government-on-alstom-takeover.html>), Aaron Kirchfeld, Francois de Beaupuy et Alex Webb, *Bloomberg*, 27 avril 2014
23. (en) Matthew Campbell, Helene Fouquet, Francois de Beaupuy, GE's Alstom Bid Gains Steam as Hollande Said Not Opposed (<https://www.bloomberg.com/news/2014-04-27/ge-battles-for-alstom-as-siemens-wins-french-support.html>), *Bloomberg*, 28 avril 2014
24. Alstom is considering the proposed acquisition of its Energy activities by GE and the creation of a strong standalone market leader in the rail industry (<http://www.alstom.com/en/press-centre/2014/4/alstom-is-considering-the-proposed-acquisition-of-its-energy-activities-by-ge-and-the-creation-of-a-strong-standalone-market-leader-in-the-rail-industry/>), Alstom, 30 avril
25. Entre Alstom et General Electric, la victoire de Clara Gaymard (<http://www.letemps.ch/economie/2014/12/22/entre-alstom-general-electric-victoire-clara-gaymard>), *Le Temps*, 22 décembre 2014
26. (en) GE offers 13,5 billion \$ enterprise value to acquire Alstom Thermal, Renewables, and Grid businesses (<http://genewsroom.com/node/275160>), *General Electric*, 30 avril 2014
27. GE makes 389 \$ mln share tender offer for Alstom's India units (<https://www.reuters.com/article/2014/05/05/alstom-india-general-electric-idUSL3N0NR0SG20140505>), Reuters, 5 mai 2014
28. France Says It Opposes G.E.'s Bid for Alstom Unit, David Jolly (<http://dealbook.nytimes.com/2014/05/05/france-says-it-opposes-g-e-s-bit-for-alstom-unit/>), The New York Times, 5 mai 2014
29. Décret n° 2005-1739 du 30 décembre 2005 réglementant les relations financières avec l'étranger et portant application de l'article L. 151-3 du code monétaire et financier (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006053051&dateTexte=2009102>), 31 décembre 2005
30. Décret n° 2014-479 du 14 mai 2014 relatif aux investissements étrangers soumis à autorisation préalable (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028933611>), 16 mai 2014
31. Au fait, c'est quoi ce décret sur les " investissements stratégiques " ? (http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/05/16/au-fait-c-est-quoi-ce-decret-sur-les-investissements-strategiques_4419342_4355770.html?xtmc=alstom&xtcr=2), Le Monde, 16 mai 2014

32. France Fortifies Anti-Takeover Law as GE, Siemens Eye Alsto (<https://www.bloomberg.com/news/2014-05-15/france-beefs-up-anti-takeover-tool-as-ge-and-siemens-eye-alstom.html>) Francois de Beaupuy, Helene Fouquet, Mark Deen, Bloomberg, 15 mai 2014
33. (en) Siemens and Mitsubishi launch Alstom gas bid (<http://www.bbc.co.uk/news/business-27869762>), BBC, 16 juin 2014
34. (en) GE Announces Energy and Transport Alliance with Alstom (<http://www.genewsroom.com/Press-Releases/GE-Announces-Energy-and-Transport-Alliance-with-Alstom-276252>), General Electric, 19 juin 2014
35. (en) GE reshapes Alstom offer to appease France (<https://www.bloomberg.com/news/2014-06-19/ge-offers-rail-signaling-to-alstom-to-win-deal-backing.html>), Natalie Huet, Benjamin Mallet, Bloomberg, 19 juin 2014
36. (en) France picks GE for Alstom, but says there's still work to do (<https://www.reuters.com/article/2014/06/20/alstom-offer-idUSL6N0P11ZZ20140620?type=companyNews&feedType=RSS>), Jean-Baptiste Vey et Natalie Huet, Reuters, 20 juin 2014
37. (en) France to take 20pc stake in Alstom alongside GE deal (<http://www.telegraph.co.uk/finance/newsbysector/industry/10913649/France-to-take-20pc-stake-in-Alstom-alongside-GE-deal.html>), Ahsley Armstrong, 20 juin 2014
38. (en) Alstom: GE and French state agree to work on new offer (<http://www.bbc.co.uk/news/business-27947089>), BBC, 20 juin 2014
39. French government backs GE-Alstom deal (<http://www.ft.com/cms/s/0/735fd716-f893-11e3-815f-00144feabdc0.html>), Hugh Carnegy et Michael Stothard, Financial Times, 20 juin 2014
40. Alstom : l'État retient General Electric (<https://www.lesechos.fr/industrie-services/industrie-lourde/0203582879208-alstom-letat-choisit-ge-et-prend-20-du-capital-du-groupe-1015488.php>), Les Échos, 20 juin 2014
41. L'État devient le principal actionnaire d'Alstom (http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/06/20/le-gouvernement-devient-le-principal-actionnaire-d-alstom_4442475_3234.html), *Le Monde*, 20 juin 2014
42. Anne Feitz et Veronique Le Billon, « Alstom : ultimes tractations entre Bouygues et l'Etat » (<https://www.lesechos.fr/industrie-services/industrie-lourde/0203582879208-alstom-letat-choisit-ge-et-prend-20-du-capital-du-groupe-1015488.php>), sur *Les Échos*, 21 juin 2014 (consulté le 21 juin 2014)
43. « Emmanuel MACRON autorise l'investissement de General Electric avec Alstom », *Ministère de l'Économie et des Finances*, 5 novembre 2014 (lire en ligne (<http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/18246.pdf>))
44. Vente d'Alstom Énergie à General Electric : quand Macron maquille la vérité (<http://www.atlantico.fr/decryptage/vente-alstom-energie-general-electric-quand-macron-maquille-verite-daniel-fasquelle-1994023.html>), atlantico.fr, 7 février 2015
45. Patricia Neves, « Alstom vendu aux Américains : retour sur les dessous d'un scandale » (<https://www.marianne.net/alstom-vendu-aux-americaains-retour-les-dessous-scandale-100235113.html>), sur *marianne.net*, 2 juillet 2015.
46. « Alstom Pleads Guilty and Agrees to Pay \$772 Million Criminal Penalty to Resolve Foreign Bribery Charges | OPA | Department of Justice » (<http://www.justice.gov/opa/pr/alstom-pleads-guilty-and-agrees-pay-772-million-criminal-penalty-resolve-foreign-bribery>), sur *www.justice.gov* (consulté le 16 juin 2015)
47. Alstom plaide coupable et paiera 772 millions de dollars (<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/20141222tribddb93de8f/alstom-plaide-coupable-et-paiera-772-millions-de-dollars.html>), *La Tribune*, 22 décembre 2014
48. Cédric Pietralunga, Après le rachat du pôle énergie d'Alstom par General Electric, Bruxelles ouvre une enquête (http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/02/23/alstom-general-electric-bruxelles-ouvre-une-enquete_4581873_3234.html), *Le Monde*, le 23 février 2015, consulté le 2 mars 2015
49. Alstom vendu aux Américains : retour sur les dessous d'un scandale (<https://www.marianne.net/alstom-vendu-aux-americaains-retour-les-dessous-scandale-100235113.html>), *marianne.net*, 2 juillet 2015.
50. General Electric va supprimer 765 emplois en France (<http://www.leparisien.fr/economie/emploi/general-electric-va-supprimer-765-emplois-en-france-13-01-2016-5446619.php>)
51. GE supprime 765 emplois en France dans l'ex-Alstom Power (http://www.lepoint.fr/economie/ge-supprime-765-emplois-en-france-dans-l-ex-alstom-power-13-01-2016-2009479_28.php)
52. Valérie Collet, « Alstom remporte un contrat de 2 milliards de dollars aux États-Unis », *Le Figaro*, 26 août 2016 (ISSN 0182-5852 (<http://worldcat.org/issn/0182-5852&lang=fr>), lire en ligne (<http://www.lefigaro.fr/societes/2016/08/26/20005-20160826ARTFIG00353-alstom-remporte-un-contrat-de-2-milliards-de-dollars-aux-etats-unis.php>))

53. Alstom va arrêter la production de trains à Belfort d'ici à 2018 (http://www.lemonde.fr/economie-francaise/article/2016/09/07/alstom-va-arreter-la-production-de-trains-a-belfort-d-ici-a-2018_4994051_1656968.html), 7 septembre 2016
54. « Alstom: Bercy exige «une phase de négociation» sur l'usine de Belfort » (http://www.liberation.fr/futurs/2016/09/07/alstom-bercy-exige-une-phase-de-negociation-sur-l-usine-de-belfort_1488743) (consulté le 15 septembre 2016)
55. Par Alain Guillemoles, « Alstom : l'État veut maintenir la production de trains à Belfort », *La Croix*, 12 septembre 2016 (ISSN 0242-6056 (<http://worldcat.org/issn/0242-6056&lang=fr>), lire en ligne (<http://www.la-croix.com/Economie/Entreprises/LEtat-veut-maintenir-production-trains-Belfort-2016-09-12-1200788454>))
56. Le Point, magazine, « Alstom - Valls : « Ce n'est pas du bidouillage, c'est de la stratégie » », *Le Point*, 4 octobre 2016 (lire en ligne (http://www.lepoint.fr/economie/alstom-journee-decisive-pour-sauver-l-usine-de-belfort-04-10-2016-2073329_28.php))
57. Alstom achète Nomad Digital (<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2016/12/21/97002-20161221FILWWW00065-alstom-achete-nomad-digital.php>), *Le Figaro*, 21 décembre 2016
58. « La vente d'Alstom était un scandale écrit d'avance » (<http://www.lefigaro.fr/vox/economie/2017/09/28/31007-20170928ARTFIG00240-fusion-alstom-siemens-la-france-ne-peut-rester-une-grande-puissance-sans-une-industrie-competitive.php>), entretien Jean-Michel Quatrepoint, *lefigaro.fr*, 29 septembre 2017
59. Répartition du capital, emploi... les questions que pose la fusion Alstom-Siemens (http://www.lemonde.fr/economie-francaise/article/2017/09/27/repartition-du-capital-emploi-les-questions-que-pose-la-fusion-alstom-siemens_5192294_1656968.html), *lemonde.fr*, 27 septembre 2017
60. L'année comptable d'Alstom court du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante.
61. Chiffres au 31 mai 2012.
62. « Dans les années 70 » (<http://www.stxeurope.com/sites/France/about/Pages/Related%20pages/the-50ths.aspx>), sur *stxeurope.com*
63. Aker Yards et Alstom Marine concluent la transaction (<http://www.alstom.com/fr/news-and-events/news/Aker-Yards-et-ALSTOM-Marine-concluent-la-transaction-20060601/>)
64. Les chantiers de Saint-Nazaire pour la couronne symbolique, sur Mer et Marine (<http://www.meretmarine.com/fr/content/les-chantiers-de-saint-nazaire-pour-la-couronne-symbolique>)
65. ALSTOM vend à STX sa participation à Saint-Nazaire (<http://www.capital.fr/bourse/actualites/alstom-vend-a-stx-sa-participation-a-saint-nazaire-presse-488795>), *Capital*, 24 mars 2010
66. « Fiche administrateur de H.Poupart-Lafarge » (<http://www.alstom.com/fr/decouvrez-nous/gouvernement-dentreprise/conseil-dadministration/henri-poupart-lafarge/>), sur *alstom.com*, Alstom (consulté le 13 avril 2016).
67. « Henri Poupart-Lafarge nommé PDG d'Alstom » (<http://www.capital.fr/bourse/actualites/les-actionnaires-d-alstom-recompenses-plus-de-3-milliards-d-euros-de-rachats-d-actions-1083542>), *Capital*, 28 janvier 2016 (consulté le 29 janvier 2016).
68. « Rachat des activités énergie d'Alstom, les prétendants à l'Élysée » (http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/04/28/alstom-48-heures-pour-un-demantelement_4408324_3234.html), sur *LeMonde.fr*, *Le Monde*, 27 avril 2014 (consulté le 27 avril 2014)
69. Alstom : le vrai atout stratégique dont personne n'a encore parlé (et autres questions sur un rachat) (<http://www.atlantico.fr/decryptage/alstom-vrai-atout-strategique-dont-personne-encore-parle-et-autres-questions-rachat-eric-denece-1571617.html>), Eric Denécé, *atlantico.fr*, 20 mai 2014
70. Audition Alstom à l'Assemblée : les questions incontournables à poser à MM. Montebourg et Kron (<http://www.atlantico.fr/decryptage/audition-alstom-assemblee-questions-incontournables-poser-mm-montebourg-et-kron-christian-harbulot-1571577.html>), *Christian Harbulot*, *atlantico.fr*, 20 mai 2014
71. En normes IFRS à partir de 2004-2005.
72. Retraité à la suite d'un changement de méthode de comptabilisation des engagements de retraite
73. « Contre la corruption, y'a pas de justice... », *Le Canard enchaîné* 29 août 2012.
74. Alstom condamné à plusieurs millions d'amende pour corruption en Suisse (http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/11/22/alstom-condamne-a-plusieurs-millions-d-amende-pour-corruption-en-suisse_1607656_3234.html), *lemonde.fr*, 22 novembre 2011

75. Communiqué de l'AFPS sur l'état de la procédure engagée par l'AFPS et l'OLP relative à la construction et à l'exploitation d'un tramway en Cisjordanie (<http://www.france-palestine.org/article10614.html>) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) 15 décembre 2008
76. Décision du tribunal de grande instance de Nanterre (http://www.veolia.com/veolia/ressources/documents/1/9871,1105308_TGI-Nanterre-AFPC-c-VT-SA-e.pdf) - Site de Veolia, 30 mai 2011 [PDF]
77. Alstom conforté par la justice pour le Tramway de Jérusalem (<http://bourse.lefigaro.fr/indices-actions/actu-conseils/alstom-conforte-par-la-justice-pour-le-tramway-de-jerusalem-390629>) LeFigaro.fr 27 mars 2013
78. « Pas d'amiante dans la cave de Natascha », *Le Plan B* n° 4 - octobre 2006, p. 8.
79. Arrêté du 30 octobre 2007 modifiant et complétant la liste des établissements de fabrication, flocage et calorifugeage à l'amiante susceptibles d'ouvrir droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (<http://textes.droit.org/JORF/2007/12/06/0283/0021/>) - droit.org
80. Concurrence: la Commission inflige une amende de 750 millions d'euros aux membres de l'entente sur les appareillages de commutation à isolation gazeuse (<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/80&guiLanguage=fr>) - Communiqué de la Commission européenne, 24 janvier 2007
81. http://www.africanmanager.com/detArticleP.php?art_id=138654
82. <http://www.tunistribune.com/14461-alstom-network-accuse-de-corruption-dagents-publics-en-tunisie/>
83. Ministère public de la Confédération Clôture de la procédure pénale à l'encontre de sociétés Alstom (<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=42300>), 22 novembre 2011
84. Les Échos La Banque mondiale place une filiale suisse d'Alstom sur liste noire (https://www.lesechos.fr/23/11/2011/LesEchos/21064-120-ECH_alstom-condamne-dans-trois-affaires-de-corruption.htm), 23 novembre 2011
85. Ram Etwareea, *Le Temps*, La Banque mondiale place une filiale suisse d'Alstom sur liste noire (<http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20120223trib000684517/la-banque-mondiale-place-une-filiale-suisse-d-alstom-sur-liste-noire.html>), *La Tribune*, 23/02/2012, consulté le 08/03/2012
86. « Tableau des représentants d'intérêts » (http://www2.assemblee-nationale.fr/representant/liste_representant_interet), sur *www.assemblee-nationale.fr* (consulté le 14 octobre 2016)
87. « Registre de transparence » (<http://ec.europa.eu/transparencyregister/public/consultation/displaylobbyist.do?id=43284012043-03>), sur *le site de la commission européenne* (consulté le 21 décembre 2016)

Voir aussi

Articles connexes

- [Tramway Citadis](#)
- [TGV](#)
- [Automotrice à grande vitesse](#)
- [Speedelia](#)
- [Prima \(locomotive\)](#)
- [Chantiers de l'Atlantique](#)

Sur les autres projets Wikimedia :

Alstom (<https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Alstom?uselang=fr>), sur Wikimedia Commons

Bibliographie

- Robert Belot et Pierre Lamard, *Alstom à Belfort : 130 ans d'aventure industrielle*, ETAI, 2009 (ISBN 978-2-7268-8835-3)
- Joseph Kennet, *Belfort Alstom 1879-1970 : hommes et technologie chez un grand constructeur* (thèse de doctorat en histoire), 1993
- Jean-Michel Quatrepoint, *Alstom, scandale d'État*, Fayard, 2015 (ISBN 978-2213686882, lire en ligne (<https://books.google.com/books?id=jkw0CgAAQBAJ>))

Lien externe

- [Site officiel \(http://www.alstom.com/fr/\)](http://www.alstom.com/fr/)
-

Ce document provient de « <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Alstom&oldid=145598222> ».

La dernière modification de cette page a été faite le 17 février 2018 à 22:19.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.